

REVÊTEMENTS DE SOLS



NIVELAND® 10R

Mortier d'auto-égalisation rapide pour la préparation des sols intérieurs. Épaisseurs jusq'a 10 mm





DESCRIPTION

Mortier d'auto-égalisation rapide pour épaisseurs jusqu'à 10 mm.

Mortier de bonnes prestations pour la préparation et égalisation des sols intérieurs. Remplissage des craquelures et trous. Une fois durci, il devient apte pour recevoir tout type de revêtements légers (céramiques, parquet, moquette, etc). Application simple. Hautes résistances mécanique et à l'usure externe. Durcissement rapide.

COMPOSITION

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

Il est constitué à base de ciments spéciaux, de granulats tamisés et d'adjuvants.

- Egalisation des sols intérieurs.
- · Hautes résistances mécaniques.
- Haute résistance à l'usure.
- Utilisation facile.
- Durcissement rapide.
- · Pouvoir auto-nivelant
- Epaisseur jusqu'à 10 mm.

SUPPORTS

- Béton, sols en mortier et similaires.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Sur les supports peu poreux, appliquer un apprêt (TEXTURE FIX) ou améliorer la rugosité du support par des moyens mécaniques.
- Avant d'additionner la pâte, s'assurer que l'humidité résiduelle est en dessous du niveau conseillé (inférieure à 3%).
- Réparer les fissures et les trous.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau (5,5 à 6 L par sac) et malaxer à l'aide du mélangeur mécanique à faible vitesse de rotation (environ 500 tours/minute) jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide et homogène.
- Laisser reposer la masse durant 2 minutes et malaxer à nouveau.
- Le temps pratique d'utilisation (DPU) de la pâte est d'environ 20 minutes, selon les conditions climatiques.
- Verser le produit malaxé sur le fond et l'étendre avec une lisseuse.
- L'épaisseur maximale recommandée est de 2 à 10 mm.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer en cas de risque de gel, pluie, vents forts ou ensoleillement direct.
- Ne pas employer sur des sols humides ou risquant de l'être.
- Ne pas ajouter d'eau au produit après le malaxage au une fois le début de prise.
- Ne pas employer en extérieur.
- Pour des surfaces supérieurs à 20m² il est recommandable de faire des joints de partition, de 6mm





REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 10R

minimum, en les remplissant avec du matériau élastique comme notre PUMALASTIC PU.

• Pour des surfaces supérieurs à 1222 il faut faire des joints perimetrales, en les remplissant avec du matériau élastique.

PRÉSENTATION

Sac de 25 Kg en papier plastifié.s

Stockage jusqu'à 6 mois, fermé dans son emballage d'origine, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Aspect	Poudre GRISE
Eau de gâchage	23 ± 2%
Adhérence sur le béton	> 2 N/mm ²
Résistance à la compression	>25 N/mm ²
Temps du début de prise du ciment	20 - 30 min.
Temps pour trafic pédestre	2 - 3 heures
Temps pour le polissage	4 - 8 heures
Temps pour recevoir un revêtement (carrelage ou moquette)	8 - 12 heures
Temps avant recevoir un parquet,un revêtement synthétique ou une peinture	12 - 24 heures
Classification selon norme NF EN 12004:2001	CT C30 F5
Rendement approximatif	1,5 Kg/m² par mm d'épaisseur
NOTE: Les temps sont relatifs à une température de 23° C et à une humidité relative de 50%. Ceux-ci sont	

plus courts à des températures plus élevées et plus longs à des températures plus basses.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

